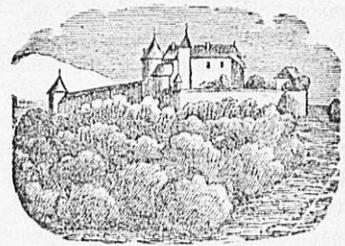




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 3<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>30</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>58</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 80 cent. la ligne.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rué 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, 2 50  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le 14 janvier 1898.

### Banquet des Rois.

La fête du parti libéral de la Gruyère a été pour lui un beau triomphe; en effet, environ cinq cents participants se sont trouvés réunis à la halle de gymnastique pour célébrer le cinquantenaire de la fondation du Cercle des Arts et Métiers. Nous comprenons très bien que quelques politiciens aient intérêt à diminuer le nombre des convives. Si cela nous laisse indifférents, il y avait, par contre, une circonstance qui attristait chaque membre de l'imposante assemblée. Un deuil tout récent et ressenti par les convives planait sur la réunion. Dans la nuit précédente, M. Eug. Glasson, syndic, député, un des membres fondateurs du Cercle, avait trépassé après quelques semaines de maladie. L'assemblée eût été heureuse de le revoir encore au milieu d'elle, mais les préparatifs de la fête étant terminés, il devenait impossible de la renvoyer, et tout en faisant déceimment la part du deuil, le Cercle, dont beaucoup de membres ignoraient encore ce trépas au moment de leur arrivée vers l'heure du midi, se dit qu'il n'était plus possible de retarder la célébration du banquet.

La participation, toujours précieuse, de la Fanfare de Bulle, ne profana point la tristesse sincère causée par le décès de M. E. Glasson. Les devoirs de la journée pouvaient d'ailleurs s'accomplir sans blesser aucun sentiment honnête. La vie est pleine de contrastes, et il y a des cas distincts auxquels il faut suffire séparément, sans que l'un fasse tort à l'autre.

Vers onze heures, les participants arrivèrent de tous côtés, qui à pied, qui en voiture ou en char, de sorte que peu avant midi l'affluence se révéla si considérable qu'on se demanda si la Halle suffirait à

contenir tous les citoyens présents. Mais tout s'arrangea pour le mieux. On se rendit ensuite au local du banquet.

Après le rôt, M. le notaire Andrey, président du Cercle, monta à la tribune; il fait l'historique du Cercle pendant le premier demi-siècle de son existence. Il constate avec joie la présence de quelques membres fondateurs. Honneur à ces vieillards, à ces vaillants, à ces robustes adhérents des vrais principes démocratiques. Puis M. le président souhaite la bienvenue à tous les concitoyens qui sont venus prouver par leur présence la fermeté de leurs opinions.

Avant de descendre de la tribune, il proclame comme major de table M. Villard, chef de gare à Territet. Le choix n'aurait pu mieux tomber. M. Villard inaugure sa tâche par quelques paroles pleines d'entrain et d'humour. Ce qu'il recommande particulièrement, c'est que les discours soient courts et bons, afin de permettre à tous ceux qui ont l'intention de nous réjouir de leurs bonnes pensées le moyen de la réaliser. Grâce à lui, l'animation va en augmentant. Il donne lecture des adhésions à la fête envoyées du dehors par lettres ou dépêches. Il y en a de MM. Jean Broye, Dinichert, Gavard, Favon, Louis Courthion, Stockmar, ancien conseiller national, Bioley, Ganty, professeur, Défayes, conseiller national de Martigny, Cuony, pharmacien, Mauron, à Fribourg, Duruz, à Berne, Albert Decroux. La communication des félicitations de tant de bons citoyens rehausse l'animation.

Puis M. Romain Dupasquier, de Vaudens, ancien député, est appelé à porter le toast à la Patrie. Un toast aussi important ne pouvait être mieux confié qu'à ce brave citoyen, ce modèle du patriote campagnard. Il est un des plus anciens membres du Cercle. Ce mot Patrie rappelle le souvenir de ses libérateurs, aux diverses époques, de leurs luttes contre les ennemis intérieurs et extérieurs. L'Helvétie est deve-

nue une bonne mère qui élève impartialement ses vingt-deux enfants, et donne parfois sur les doigts à ceux qui manquent à leur devoir. Inspirons-nous des strophes du *Rufst du, mein Vaterland*. Soyons des citoyens disciplinés à l'égard de notre chère patrie et contribuons de tout notre pouvoir au bien fédéral.

Vient ensuite M. E. Biedmann, qui déclare devoir transgresser la consigne imposée par le major de table, car il a tant de choses à dire sur les diverses questions à l'ordre du jour, qu'il ne lui serait pas possible de résumer son discours en peu de mots : questions de législation, de liberté et conscience, de tolérance, beaucoup de revendications pour le peuple fribourgeois; voilà tout autant de matières auxquelles il va toucher. Et pour ces revendications nous avons à faire notre devoir tout seuls. L'orateur accuse le gouvernement d'amuser le peuple, en lui offrant, comme le faisait le gouvernement de Rome aux temps de sa décadence, du pain et des spectacles, *panem et circenses*. Il mentionne la question actuelle du rachat, et fait observer que le peuple suisse paie actuellement trop cher ses chemins de fer.

La parole est ensuite accordée à M. Ph. Clément, qui, avec sa verve habituelle, assure que la Patrie suisse n'est pas à l'étranger. Dans l'affaire du rachat, les plus boudeurs sont les actionnaires. Si la Suisse devait éprouver du chagrin, ce sera au grand plaisir de sa population. Pourquoi nos autorités devraient-elles être nommées par les millionnaires de Francfort? Pourquoi avoir plus peur de ce qui vient de Berne que de ce qui vient de l'étranger? Nous sommes et nous voulons être chez nous. Pour lui, il est prêt à faire le voyage du rachat, et il boit à la santé de ceux qui le feront avec lui.

M. Bardy, président du Cercle des Travailleurs de Fribourg, parle ensuite au nom des sociétés ouvrières du chef-lieu du canton. Il expose ses griefs contre le

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 23

## LA SACRIFIÉE

PAR ÉDOUARD ROD

Une merveilleuse clarté se fit dans mon esprit; je compris, je vis nettement ce que j'aurais dû faire. Sans le vouloir, entraîné par une logique inflexible et simple, je découvris tout l'obscur travail qui s'était accompli en moi-même, à mon insu; je débrouillai d'une main sûre l'écheveau compliqué de mes mobiles; je suivis jusqu'au bout le fil léger qui rattachait ma passion à mon crime :

« J'ai toujours cru, me répétais-je, que si je n'avais point aimé Clotilde, je n'aurais point hésité à tenir la promesse fatale qu'Andonin m'avait arrachée. C'était une première erreur : j'aurais compris, au contraire, qu'une telle promesse n'engage à rien, et, au dernier moment le médecin eût arrêté l'ami. Je mentais donc quand je voulais me prouver le contraire. Je mentais aussi quand je mettais ma conscience en repos par un sacrifice fictif, quand je partais pour l'Italie. Tout cela n'était qu'une comédie hypocrite que je me jouais à moi-même : je savais parfaitement que je ne sacrifiais aucune de mes espérances; je savais qu'une fois le crime accompli, mille prétextes surgiraient et me conduiraient où mon cœur me poussait : je savais que je résisterais et que cette résistance serait vaincue. Oui, oui, je savais tout cela et je me persuadais du contraire. N'est-ce pas la ruse habituelle des passions coupables? Elles creusent leur mine dans les plans ténébreux de nos âmes, que nos regards ne percent pas, où la lumière ne pénètre que lorsque tout est dévasté!... »

Là, je m'arrêtais, je revoyais le moment où j'avais administré à Andonin sa dernière dose de morphine, dans l'oubli

de tout, dans un mouvement d'inconscience dès longtemps préparé par cet obscur travail ignoré du Mal, dans une vision de mort pareille à celle qui fait voir rouge aux vulgaires meurtriers. Et je conclusais désespérément :

« J'ai tué mon ami... Je ne l'ai pas tué pour lui, mais pour moi... Je l'ai tué par intérêt, par calcul, pour lui voler sa femme... Je suis un assassin!... »

Oh! quels efforts je fis pour casser cet arrêt!... A quelles subtilités de casuistique je recourus!... Je tentai de me persuader que la raison saine m'absolvait; qu'un reste malade de christianisme donnait à mon acte sa couleur criminelle; que le vrai crime eût été de sacrifier le bonheur de Clotilde, le mien même à cette épave d'humanité qui n'était plus qu'une masse inutile et gênante; que j'avais fait ce que Dieu aurait dû faire si Dieu existait. Je m'efforçai de trouver plausibles comme le bon sens ces misérables arguments. De fait, n'étaient-ils pas rigoureusement conformes à la morale rationnelle que je m'étais forgée d'accord avec mes convictions négatives? Seule, une loi surnaturelle avait justifié mes remords : je n'en admettais aucune; alors, par quelles fissures de mon bon sens filtrait l'angoisse qui me dévorait? Par quelle inexplicable inconscience entendais-je toujours gronder à mes oreilles la redoutable voix qui chassa par la terre déserte le premier meurtrier?... Aujourd'hui que j'ai cédé à cette voix et que je l'ai apaisée, je me demande encore de quels lointains obscurs elle pouvait venir : était-ce la voix d'indéracinables superstitions, qu'aux heures de crise la raison vaincue n'a plus la force d'éteindre? Aussi folle d'ailleurs dans ses ordres et ses exigences que la voix des monstrueuses idoles qui réclamaient aux anciens hommes la chair des vierges ou le sang des captifs!... Ou bien, cette voix qui parlait si fort, dominant le bruit des vains sophismes, claire, impérieuse, terrible, cette voix qui m'effrayait, et que je ne pouvais pas ne pas entendre, — était-ce la voix de la Vérité, le souffle de Dieu passant réellement dans ma conscience?... Je ne le savais pas...

Comme tout est étrange, dans la vie morale!... Comme elle se développe, pour ainsi dire, indépendamment de nous!... Nous sommes les auteurs, nous sommes les acteurs, — mais il surgit mille péripéties que nous n'avions pas prévues, qui modifient le dénouement où nous croyions marcher, comme des accidents de terrain forcent un voyageur à changer de route : un incident, sans aucune liaison directe avec les préoccupations dans lesquelles j'étais plongé, vint les rendre encore plus poignantes, et contribua pour beaucoup à fixer ma décision.

Depuis des années, je ne savais rien du cadet de mes frères, Thomas, qui pendant si longtemps avait été l'épine de ma vie. Après avoir perdu la dernière position que je lui avais procurée, il avait disparu dans les bas-fonds de Paris. Peut-être aurais-je dû continuer à m'occuper de lui, au moins indirectement; mais je ne l'avais pas fait, heureux d'être délivré d'un souci qui m'humiliait. Comme on évite toujours autant que possible de fixer sa pensée sur des sujets désagréables, j'aimais à me dire qu'il était parti pour l'Amérique, selon mon dernier conseil, et que je le reverrais peut-être un jour, assagi et régénéré; j'éprouvai donc une émotion très forte le jour où je le vis entrer dans mon cabinet. Craignant de ne pas être reçu s'il venait sonner à ma porte, il arrivait en malade, à l'heure de mes consultations.

J'aurais pu hésiter à le reconnaître, tant il était vieilli, ses tempes dégarnies, sa barbe rare, ses cheveux grisouants. Comme il différait du joli garçon dont les premières folies m'avaient laissé rempli d'indulgence! La bouche crispée et menteuse, le regard hardi, une certaine fièvre dans tous ses mouvements, la constante inquiétude de ses yeux et de ses gestes, l'incessante mobilité de ses traits, traduisaient un tempérament sans équilibre, une vie déséquilibrée et violente. Un physionomiste aurait certainement deviné d'emblée le vice capital qui l'avait desséché et perverti : le jeu. Thomas, en effet, était joueur dans l'âme, et n'était que cela. Je n'ai jamais connu un homme moins méchant; pourtant, sa funeste

Bulle, Grand'rué 20.

### AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

**CHŒURS D'HOMMES**  
Chœurs mixtes — Chœurs scolaires  
Cantates Grandson — Davel  
Pestalozzi.  
Chœurs de dames.  
Editions à prix réduits :  
25 et 30 cent.

**LE CHANTEUR ROMAND**  
Recueil contenant 24 romances et  
30 chansons nouvelles  
1 volume relié, avec musique  
Prix : 2 fr.

**10 mélodies chant et piano**  
Le Soutier perdu, Le Rouet, Le  
Soleil du Mobile, La première neige,  
Melancolie, Avril revient, Beaux  
Jours d'or, etc., etc., etc.  
Grande édition illustrée

Catalogue et spécimens sur demande  
adressée à l'auteur

**H. GIROUD**  
aulmes pr<sup>s</sup> S<sup>c</sup>-Croix (Vaud).

### bons des Vosges.

Exigez le modèle ci dessous.  
Infaillibles  
contre toux,  
rhumes,  
catarrhes,  
bronchites, etc.  
agréable. — En vente partout :  
JIGGER & PASCHE, fabricants,  
GENÈVE (Eaux-Vives).

### A VENDRE

12,000 pieds de foin et regain  
qualité, de préférence à consommer  
s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

### in et regain

première qualité, 7 à 8000  
consommer sur place.  
indications à l'auberge de la Can-  
ny.



### ES MERVEILLEUX!

ul vrai SAVON aromatique  
lait de lis

de BERGMANN & Cie,  
eurs de cour, à Dresde et Zurich,  
u le plus efficace et le plus propre  
ruptions importunes, les taches de  
boutons, les dartres, comme aussi  
peau dure, sèche et jaune, etc.  
à l'imprimerie de la Gruyère, à  
5 centimes la pièce.

### Factures,

LOPPES COMMERCIALES

sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

ets de laiterie, etc.

NETS DE MÉNAGE

à 10 cent.

APIER A LETTRES

volantes parchemin et toile.

QUETTES GOMMÉES

de 30 à 60 cent. le cent.

**CHOCOLAT**  
**SUCHARD**  
CAO SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
MODÉRÉS  
SE TROUVE PARTOUT

manque d'équité avec lequel on traite le libéralisme fribourgeois. Au fédéral, il ne faut qu'un nombre de 30,000 signatures pour un referendum, c'est-à-dire la vingt-huitième partie du chiffre total des suffrages, tandis qu'au cantonal on exige sur un nombre de vingt-huit mille votants le chiffre exorbitant de 6000 signatures, c'est-à-dire le quart des suffrages existants. Où est donc la justice? M. Bardy démontre que l'université absorbe presque toutes les ressources qui devraient revenir à l'agriculture.

(La fin au prochain numéro.)

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Rachat.** — Le syndicat des Banques cantonales vient de publier son projet d'emprunt pour le percement du Simplon. Il résulte de ce document que l'emprunt serait contracté à 99 1/2 %, avec la garantie de la Confédération qui reprendra à elle cette dette dès le rachat. C'est une économie de 1,150,000 francs sur le projet de la haute finance; on comprend que celle-ci ne soit pas satisfaite et soit si colère contre le rachat. C'est la meilleure réponse que les Banques cantonales pouvaient faire aux signataires du referendum.

**Médecine.** — Le corps médical suisse compte actuellement 24 dames exerçant la profession de médecin. Il y en a 10 à Zurich, 4 à Genève, 2 à Lausanne et à Bâle, et une à Berne, St Gall, Winterthour, Schirzschach, Baden et Samaden. Presque toutes sont d'origine suisse.

**Armée.** — Le Conseil fédéral a adopté un nouveau règlement sur l'habillement et l'équipement de l'armée suisse.

Ce règlement supprime les brides d'officier et pour les hommes le bonnet de police qui sera remplacé par un bonnet de campagne d'un autre modèle. Le nouveau règlement n'introduit pas d'une façon générale de grandes modifications à l'habillement et à l'équipement. Il a plutôt pour but d'établir des règles uniformes dans ce domaine.

Le règlement adopté pour les allocations d'équipement aux officiers prévoit pour le premier versement la même somme que jusqu'ici. Les officiers toucheront en outre un sabre avec dragonne et ceinturon, un revolver, une jumelle de campagne, un sifflet pour signaux, un sac et une malle. Ces objets, remis par la Confédération, deviendront la propriété des officiers au moment de leur libération du service.

Les dispositions de ce règlement seront appliquées aux officiers sortant des écoles de 1898.

Les officiers toucheront la seconde allocation après 105 jours de service (au lieu de 160), et le montant de cette allocation sera de 187 fr. 50 (au lieu de 150) pour officiers montés et de 150 fr. (au lieu de 100) pour officiers non montés.

**Musée national.** — Les officiers suisses envoyés en mission en Turquie pour suivre les opérations de la dernière guerre ont reçu du sultan différents objets de valeur, sabres d'honneur, tabatières enrichies

de pierreries, etc. Ils viennent de faire don de tous ces objets au Musée national à Zurich.

**Fortifications.** — Le Conseil fédéral vient de prendre des mesures pour restreindre le nombre des visiteurs des forts du St Gothard et de St-Maurice. Les visites étaient devenues si nombreuses ces derniers temps qu'il en résultait de sérieux inconvénients et que le service en souffrait.

A l'avenir, les permis pour visiter les forts ne seront plus délivrés qu'aux personnes ayant qualité officielle pour visiter ces travaux.

**Legs.** — Mme Berset-Muller, décédée il y a quelques jours à Berne, a institué comme légataires la Confédération Suisse et la ville de Dresde — dont la défunte était originaire — sur le même pied. La ville de Dresde devra créer un établissement pour jeunes filles sur le modèle du Victoria à Wabern.

La propriété du Melchbühl, près Berne, qui appartenait à la défunte, est destinée à devenir un asile pour instituteurs et institutrices, quelle que soit la confession à laquelle ils appartiennent, et qui ont passé 20 ans au moins au service de l'école en Suisse.

La part nette qui reviendra à la Confédération sur ce legs est évaluée à un million au moins.

**Monnaies.** — Le Conseil fédéral a décidé de frapper en 1898 pour 800,000 fr. de pièces de 50 centimes et pour 400,000 fr. de pièces de 1 fr.

**Berne.** — D'après des informations prises à bonne source, un changement serait opéré prochainement dans le haut personnel préposé aux travaux du chemin de fer de la Jungfrau.

En effet, MM. les ingénieurs Hemming, Strub et Luscher se retirent de leur poste.

Quant aux 40 ouvriers sur 60 qui ont quitté le travail, dans le tunnel de l'Eiger, leur présence n'était plus nécessaire, après l'introduction des nouvelles machines.

— Le Conseil d'Etat de Berne s'est prononcé contre la motion Hochstrasser-Fonjallaz. Il a donné son adhésion au projet de loi fédérale pour la subvention de la Confédération à l'école primaire, élaboré par la conférence des directeurs de l'Instruction publique.

**Argovie.** — Un incendie a détruit mardi après midi, à Obermœhlin, deux grandes maisons, couvertes en chaume, et habitées par cinq familles. Plusieurs pièces de bétail sont restées dans les flammes. La cause de l'incendie est inconnue.

**Soleure.** — Dans un petit village du Jura soleurois, Holderbank, la population tout entière accompagnait à sa dernière demeure une femme appartenant à la confession catholique. Un peu plus tard, elle rendait les mêmes honneurs à une mère de famille protestante et, qui plus est, le curé lui-même présidait aussi à ce second service funèbre.

Cet acte de tolérance mérite d'être signalé.

**Vaud.** — *Programme du Centenaire.* — Jeudi dernier, les présidents des sociétés, qui forment une Union générale à Lausanne, ont adopté le programme relatif à la fête du 24 janvier, conformément aux décisions prises par la municipalité dans les séances des jours précédents. Le comité provisoire d'organi-

sation a fait connaître les différentes manifestations qui rempliront la journée de cinq heures du matin à minuit.

A cinq heures, sonnerie des cloches à toute volée et grandes salves de canon au Signal de Sauvabelin. A huit heures trois quarts, chants populaires et patriotiques d'il y a cent ans, exécutés sur la place de la Palud par les sociétés chorales et instrumentales. A neuf heures et demie, inauguration des plaques commémoratives de la Cathédrale et de la Palud et cérémonie à la Cathédrale. Telle est la matinée. De nombreux cultes auront lieu dans les églises lausannoises.

Dans l'après-midi, grand cortège de toutes les sociétés pour se rendre à la place de Beaulieu, où s'entendront des discours et des chants patriotiques sur cette magnifique promenade.

Le soir, cortège aux flambeaux formé par les sociétés d'étudiants, représentation au théâtre du drame de Davel par la Société littéraire de Lausanne, et clôture à minuit par les cloches et les chœurs; la ville sera pavoisée et illuminée largement dans la soirée.

— Samedi soir, Mlle Petitmaître, buraliste à la succursale des postes Barre Cité (Lausanne), a été victime d'un terrible accident. En voulant oblitérer le timbre placé sur un paquet que lui apportait un expéditeur, une explosion subite se produisit, bûlant et blessant grièvement Mlle P. au visage. Le paquet contenait environ 1 kg. de cartouches pour fusil de chasse, le tout était emballé dans une simple feuille de papier dit à cornet.

Il faudra plusieurs semaines à Mlle P. pour se remettre des suites de cet accident qui aurait pu lui coûter la vie.

Il est inacceptable qu'on soit assez ignorant des règlements pour faire de pareils envois par la poste. C'est une imprudence qui peut coûter cher à l'expéditeur.

— A Payerne, le coût de l'éclairage électrique, fixé primitivement à 1 fr. 50 par bougie, vient d'être abaissé à 1 fr. 30; pour le moment, l'éclairage est fourni gratuitement par la Société Genoud & Cie, et cela pendant quelques semaines.

— Un citoyen du Valais rentrait en Suisse après avoir séjourné dix ans en Amérique. Il était porteur d'une somme d'environ 9000 fr. Pendant la traversée, il fit la connaissance d'un individu d'origine italienne qu'il quitta à Paris, mais auquel il avait eu l'imprudence de faire part de sa situation financière et de son intention de se fixer à Lausanne; il lui donna même l'adresse d'une de ses tantes en cette ville. Arrivé le 4 courant à Lausanne, notre Valaisan recevait, pas plus tard que mardi, la visite de l'italien, accompagné cette fois d'un second individu. On fit ensemble diverses stations dans les établissements publics et dans l'intervalle l'un des compères se procura une sacoche.

« Ne garde pas ton argent sur toi, dit l'un des compères, tu pourrais le perdre, mets-le avec le nôtre et tu garderas la sacoche, nous, nous garderons la clé. Comme nous devons partir pour Genève ce soir et rentrer demain, tu nous rendras notre argent seulement demain. »

Vers 9 h. du soir, ne voyant plus revenir personne, notre Valaisan fut pris d'inquiétude et alors il eut l'idée de forcer la sacoche croyant y trouver les 9000

bureaux, juste au-dessus, il y avait un tripot. C'est une coïncidence, hein?... Longtemps, je ne m'en suis pas douté. Puis, un jour, je l'ai appris, par un employé qui y passait ses soirées du samedi. Un homme très rangé, je l'assure, qui ne jouait qu'une fois par semaine, bien sagement, pour pouvoir emmener sa famille à la campagne, le dimanche... Un moment, j'ai eu l'idée de quitter ma place; ça me mettait la tête à l'envers, de penser qu'on taillait des bacs juste au-dessus de mon plafond, et que l'argent roulait sur le tapis vert pendant que je me morfondais à tenir des livres, pour deux cent cinquante francs par mois... Puis, j'ai cru que c'était un signe de la destinée, qui voulait m'enrichir enfin!... Alors, j'y suis monté avec mon camarade... Et j'ai gagné... Puis j'ai perdu... Puis regagné... Puis reperdu... Tu comprends, je n'avais pas assez d'argent pour soutenir ma mariage!...

Ce n'est pas sans effort que Thomas conservait son ton dégagé, et l'effort lui devenait de plus en plus pénible, à mesure qu'il avançait dans sa confession. Bruquement, comme si les mots s'étranglaient dans sa gorge, il s'arrêta :

— Alors, tu devines! fit-il d'une voix sourde, je le regardai sans qu'il osât soutenir mon regard.

— Oui, je devine... Tu as pris dans la caisse pour couvrir tes pertes?...

Sa voix s'assourdit encore :

— La maison n'était pas fameuse : quand par hasard il y avait un peu d'argent dans la caisse, il n'y restait guère. J'aurais été trop vite pincé... J'ai fait des fausses traites, avec la signature du patron...

— Alors, tu es un misérable...

passion l'a conduit à toutes les chutes. Au moment de sa disparition, il était si naïvement dépourvu de sens moral qu'il n'y avait plus rien à attendre de lui; malgré cela, on ne pouvait le haïr, ni même se défendre d'une sorte de pitié comme on en éprouve pour un innocent qui fait le mal et qui est le premier à en souffrir. Tous mes frères, après quelques efforts pour le ramener au droit chemin, l'avaient abandonné à lui-même, ou, comme ils disaient dans leur jargon dévot, « livré à Satan ». Je le supportai plus longtemps qu'eux, et ce ne fut pas sans un certain remords que je me résignai, à mon tour, à le considérer comme perdu.

Thomas me tendit la main et s'assit sans cérémonie.

— Eh bien! commença-t-il, tu ne t'attendais pas à me voir, hein?...

Je murmurai :

— En effet, il y a si longtemps que je ne sais plus rien de toi...

Il continua.

— Oui, c'est une surprise... une surprise que je te fais... Peut-être qu'elle ne t'est pas très agréable?... Va, je te l'aurais volontiers évitée, si j'avais pu faire autrement... Mais parlons de toi d'abord... Tu es marié?...

— Parlons plutôt de toi, si cela t'est égal, dis-je d'un ton cassant... Moi je n'ai pas d'histoire... Je suis marié, voilà tout.

— Hé, hé! c'est déjà quelque chose... Il y a des gens pour qui le mariage, c'est tout un roman... J'espère que tu me feras connaître ma belle sœur? Non!... Comme tu voudras... Je n'y mettrai pas d'amour-propre... surtout après la confession que je vais te faire...

Je ne sourcillai pas. Après avoir attendu quelques minutes, il reprit, avec effort :

— Tu n'es pas encourageant... Enfin, n'importe, il faudra bien que tu m'écoutes tout de même, puisque je suis là. Je ne te raconterai pas ma vie depuis que je ne t'ai vu : ça serait un peu long, et ça ne te ferait peut-être pas très plaisir, à toi qui es un homme régulier... Mais que veux-tu, on ne se fait

pas... On est la résultante d'un tas de choses, comme tu disais quand tu faisais ta médecine : la santé, le milieu, l'éducation, le tempérament, le hasard... Ce n'est pas tout à fait ma faute si j'ai fait quelques folies... D'ailleurs, qui est-ce qui n'a pas quelque peccadieu sur la conscience?... Excepté toi, bien entendu, qui es irréprochable...

— Personne n'est parfait, lui dis-je : on est plus ou moins mauvais, voilà tout...

Il haussa les épaules :

— Certainement, fit-il, ce n'est pas pour moi que tu dis ça, car tu sais bien que je n'ai jamais été mauvais... Quand je fais le mal, toi, c'est sans malice, parce qu'il y a une force qui me pousse et que l'occasion est là... Comme dans la fable : « La faim, l'occasion, l'herbe tendre... » Aussi ne faut-il pas trop m'en vouloir... J'ai toujours eu de bonnes intentions : que veux-tu que j'y fasse si je n'ai jamais pu les réaliser?...

Je m'étais enfoncé dans un silence obstiné, quoiqu'il s'arrêtât à chaque instant pour attendre une objection qui l'aurait encouragé. Il comprit que je devinais son jeu et voulut le laisser s'enfermer à l'aise. Aussi fut-ce avec plus d'hésitation qu'il continua, en cachant son émotion sous l'allure dégingandée ou sarcastique des courtes phrases, comme halotantes, qu'il alignait.

— ... Ainsi, je m'étais rangé... Oui, parfaitement, j'étais las des expédients, je voulais gagner mon pain, comme tout le monde, en travaillant... Le travail, c'est la liberté, comme tu disais encore quand tu étais étudiant... Après un petit voyage... de quelques années... j'avais trouvé une bonne place de comptable, chez un négociant en produits chimiques... On a été très content de moi... Moi aussi, j'étais content : la vie régulière, ça me changeait de mes habitudes... J'avais une bonne chambre, sous un toit, à la rue du Croissant, un rond de serviette dans un restaurant très convenable... Je songeais à faire des économies, positivement... Mais c'était trop beau, ça ne pouvait pas durer... Et puis, c'est la fatalité qui s'en est mêlée... Figure-toi que dans la même maison que nos

francs avec l'arg... faction, il ne tro... leurs courent en

— Un terrible... lundi dans le vil... terrassier nomm... employé chez M... ruz Villars-le Ca... Le docteur V... premiers soins, l... heure et demie

— On a retiré... nier, le corps d'... être un nommé... teur d'Avenches... ment au mois d'... de ses effets ch... faites pour savo... infructueuses.

**Genève.** — aussi prononcé... jallez.

— Lundi après... duit à l'Usine de... M. Poujoulat, e... était occupée à... les bases des tur... câbles à haute te... été protégés par... ayant été dépla... main droite le fil... droyé, et malgré... de M. le docteur... la vie.

La victime est... de 28 ans.

**France.** — terminé, comme... quittement d'Est... tous les hommes... par un chauvinis... n'était pas coup... les intrigues de... tout. Le dernier... cette affaire.

— Mlle Marie... nièce du marécha... son domicile, rue... suicide sont inco...

— Un incendie... meuble contenant... naise de teinture... Forest, fabricant... dérabiles.

**Allemagne.**... lice de cette ville... son « album de c... on apprend que c... déjà de 17 gros... graphies.

Les agents du... qu'ils ont décou... surprenante colle...

**Autriche-H...** détruire la filatur... titre ville de Rumb... million; 400 ouvri...

**Etats-Unis.**... de Portsmouth; les... qu'il n'y ait 50 vi...

— Une tribu in... tée et a tué 24 bl... sur les lieux.

**Océanie.** — le 6 janvier, la... du même nom dat... personnes tuées et... daise n'a eu aucun...

## CANTON

**Conseil d'Et...** — Le Conseil acc... faveur de l'Univer... à La Tour-de-Tré... généreux donateu... — Il approuve... surance du bétail

GRUYÈRE

Les funérailles de notre regretté syndic, M. Eugène Glasson, ont eu lieu mardi matin. Elles ont été imposantes et solennelles comme il convenait au citoyen sympathique et méritant dont nous pleurerons longtemps le départ.

Le concours de la population a été énorme; l'église n'a pu contenir toutes les personnes qui ont tenu à accompagner la dépouille mortelle de cet homme de bien. 7 drapeaux et 8 couronnes magnifiques figuraient au cortège. Nos écoles, les sociétés de musique, de chant, de gymnastique, de secours mutuels, du Cercle des Arts et Métiers, le Grutli et l'Espérance avaient envoyé de fortes délégations. On remarquait aussi: le conseil communal, le comité de la Banque populaire de la Gruyère, la députation de la Gruyère au Grand Conseil et plusieurs autres députés, suivis des représentants du Conseil d'Etat avec deux huissiers.

Sur la tombe, un chant de la Chorale et une belle production de la Société de musique ont clôturé la cérémonie funèbre.

Et maintenant, adieu, Eugène Glasson! repose en paix près de ton ami Lucien Geinoz, un autre vaillant parmi les vaillants! Tous deux vous avez bien mérité de la reconnaissance et de l'estime de vos concitoyens.

**Patinoire.** — La fête vénitienne de jeudi soir était charmante. Belle illumination et nombreux amateurs avec lanternes aux couleurs les plus variées. — L'effet, depuis la ville, était des plus attrayants.

Si le temps reste favorable, une seconde fête de nuit sera organisée dans la quinzaine.

**Théâtre.** — La *Cecilia* nous prépare une agréable soirée. Dimanche prochain, tout Bulle voudra applaudir le sexe aimable qui s'ingénie à nous procurer quelques divertissements intellectuels.

Bon courage et bon succès à cette utile société; nous lui souhaitons salle comble et dans l'avenir de nombreuses recrues pour renforcer ses rangs. (Voir aux annonces.)

**Nouvel hôtel.** — Le projet d'un grand hôtel à construire aux confins de Bouleyres, sur la belle esplanade de la Perrière, est en bonne voie de réalisation, dit le *Fribourgeois*. Les terrains sont concédés, la question des eaux est résolue et on va pouvoir aller de l'avant. Ce sera une délicieuse station estivale et même hivernale.

**Aliéné.** — Un jeune homme, d'origine alsacienne, qui se trouvait dans le train descendant de Bulle sur Romont lundi dernier, a sauté hors du train en dessous de Vuisternens, sans se faire grand mal. Il a été conduit au poste de gendarmerie de Romont qui l'a fait rapatrier. Cet homme a séjourné à Bulle. Il est atteint d'aliénation mentale.

**Volours.** — Deux malandrins, qui avaient pénétré dans une maison de Pont-la-Ville, furent poursuivis et signalés par téléphone aux postes de gendarmerie. On parvint à les pincer et ils méditent au château de Bulle sur les inconvénients qu'il peut y avoir d'aller voler le pain et les confitures d'une pauvre femme, sans avoir eu même la chance de découvrir le peu d'argent qu'elle possédait.

Lu dans l'*Ami du peuple*:  
Un commerçant en gros de la ville de Fribourg adressait à une négociante de la Gruyère des étrennes consistant en un litre de cognac.

La négociante répondit: « Si c'était un effet de votre bonté, je priérais une pèlerine, attendu que ce serait très utile en ce moment. »

L'*Ami* trouve cette réponse prétentieuse, mais pour nous cette femme nous frappe par son bon sens. Elle a préféré l'objet utile et durable à une boisson peu recommandable.

La foire du 13 courant peut être considérée comme bonne. Le temps était propice, les acheteurs et les vendeurs en grand nombre.

On a compté sur les deux champs de foire: 430 têtes de gros bétail, 222 porcs et 95 veaux, moutons, etc. Il a été sorti de notre gare: 27 wagons avec 153 têtes. Une foire de janvier sans neige et froid, cela ne se voit guère. Le fait est assez curieux à noter, car la température est d'une douceur printanière et nos routes seraient couvertes de poussière, si le brouillard ne nous visitait pas chaque nuit.

francs avec l'argent de ses amis. A sa grande stupéfaction, il ne trouva que quelques journaux. Les voleurs courent encore.

— Un terrible accident est venu jeter l'émotion lundi dans le village de Villars-le-Comte. Un ouvrier terrassier nommé J., célibataire et âgé de 32 ans, employé chez M. C., entrepreneur de la route Neyruz Villars-le-Comte, a été surpris par un éboulement. Le docteur V., mandé en toute hâte, lui donna les premiers soins, mais le pauvre homme mourut une heure et demie après l'accident.

— On a retiré de la Basse-Broye, dimanche dernier, le corps d'un homme que l'on a reconnu pour être un nommé Schwab, domestique chez un agriculteur d'Avenches. Schwab avait disparu mystérieusement au mois d'août dernier, en laissant une partie de ses effets chez son maître. Toutes les recherches faites pour savoir ce qu'il était devenu étaient restées infructueuses.

**Genève.** — Le Conseil d'Etat de Genève s'est aussi prononcé contre la motion Hochrasser-Fonjallaz.

— Lundi après midi, un accident mortel s'est produit à l'Usine de Chèvres. Une équipe d'ouvriers de M. Poujoulat, entrepreneur de travaux au ciment, était occupée à exécuter des travaux de béton pour les bases des turbines; afin d'éviter les accidents, les câbles à haute tension traversant la Rhône avaient été protégés par un coffrage en bois, mais celui-ci ayant été déplacé, un ouvrier qui toucha de la main droite le fil électrique à 5000 volts tomba foudroyé, et malgré les soins du personnel de l'Usine et de M. le docteur Wintzenried, il ne put être rappelé à la vie.

La victime est un ouvrier d'origine italienne, âgé de 28 ans.

ÉTRANGER

**France.** — Le procès Dreyfus Esterhazy s'est terminé, comme on pouvait s'y attendre, par l'acquiescement d'Esterhazy. Et cependant, l'opinion de tous les hommes qui ne se sont pas laissés guider par un chauvinisme extraordinaire était que Dreyfus n'était pas coupable et qu'il avait été condamné sur les intrigues de cet Esterhazy, qui paraît capable de tout. Le dernier mot n'a pas encore été dit dans cette affaire.

— Mlle Marie-Louise Ney, âgée de 38 ans, petite-nièce du maréchal Ney, a été trouvée asphyxiée dans son domicile, rue Pradier, à Paris. Les motifs de son suicide sont inconnus.

— Un incendie a détruit à Lyon, rue Royale, un immeuble contenant les magasins de la Société lyonnaise de teinture, et ceux de la maison Furgey et Forest, fabricants de soieries. Les pertes sont considérables.

**Allemagne.** — On mande de Berlin que la police de cette ville devient de plus en plus fière de son « album de criminels » et il y a de quoi quand on apprend que cet album, créé en 1876, se compose déjà de 17 gros volumes contenant 13,500 photographies.

Les agents du président von Windheim prétendent qu'ils ont découvert, en 1895, au moyen de cette surprenante collection, 145 criminels.

**Autriche-Hongrie.** — Un incendie vient de détruire la filature mécanique J. Pfeiffert, dans la petite ville de Rumbourg. Les dommages dépassent un million; 400 ouvriers sont sans travail.

**Etats-Unis.** — Un cyclone a ravagé la région de Portemith; les dégâts sont énormes; on craint qu'il n'y ait 50 victimes.

— Une tribu indienne de l'Oklahoma s'est révoltée et a tué 24 blancs. Des troupes ont été envoyées sur les lieux.

**Océanie.** — Un tremblement de terre a détruit, le 6 janvier, la ville d'Amboine, capitale de l'île du même nom dans les Moluques. Il y a eu cinquante personnes tuées et 200 blessées. La garnison hollandaise n'a eu aucun mal.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 12 janvier 1898.  
— Le Conseil accepte un don de 20,000 fr. fait en faveur de l'Université par M. Louis Genoud, député, à La Tour-de-Trême, et vote des remerciements au généreux donateur.

— Il approuve les statuts de la Société libre d'assurance du bétail de Planfayon-Oberschrot-Plasselb.

— Il appelle M. Mauroux, Adrien, préposé aux poursuites, à Romont, au poste de lieutenant de préfet du district de la Glâne.

— Il accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg, comme membre de la Commission examinatrice des aspirants au notariat.

— Il nomme, en son remplacement, M. Schorderet, Xavier, notaire, à Fribourg, et comme membre suppléant de la dite commission, en remplacement de M. Schorderet, Xavier, M. Droux, Paul, notaire, à Fribourg.

— Il nomme M. Rhème, Isidore, fieu Claude, à Lussy, officier de l'état civil du 6<sup>me</sup> arrondissement du district de la Glâne (Villaz St-Pierre).

— Il nomme au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant de landsturm (fusilier):

M. Cardinaux, Ignace, lieutenant, à Châtel-Saint-Denis;

M. Kählin, Dominique, lieutenant, à Châtel-Saint-Denis;

M. Suchet, Théophile, lieutenant, à Semsales;

M. Weck, Raymond, lieutenant, à Fribourg;

M. Wuillemet, Joseph, lieutenant, à Fribourg;

M. Berset, Maurice, lieutenant, à Bulle;

M. Villet, Léon, lieutenant, à Vuisternens-en-Ogoz;

M. Bandois, Alexandre, lieutenant, à Estavayer-le-Lac;

M. Pauchard, François, lieutenant, à Domdidier;

M. David, Auguste, lieutenant, à Fribourg;

M. Sauterel, Christophe, lieutenant, à Rohr (Tavel);

M. Scherwey, Jean, lieutenant, à Fribourg;

M. Barbey, Pierre, lieutenant, à Onnens.

Au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant de landsturm (carabiniers):

M. Losey, Isidore, lieutenant, à Montborget.

**Banque cantonale fribourgeoise.** — Dans sa séance du 11 courant, le conseil de surveillance de cet établissement a pris connaissance des résultats de l'exercice de 1897.

Les bénéfices se sont élevés à . . . Fr. 136,067 50

Report de l'année 1896 . . . . . 5 144 47

Total, Fr. 141,211 97

Il a décidé de répartir les bénéfices comme suit:

5% aux actions . . . . . Fr. 120,000 —

A la réserve supplémentaire . . . . . 15,000 —

Amortissement du mobilier . . . . . 1,000 —

A reporter à nouveau . . . . . 5 211 97

Total, Fr. 141,211 97

Le coupon N° 18 des actions de la Banque est payable dès ce jour par 25 fr., à la Banque cantonale à Fribourg, à ses agences de Bulle, Estavayer, Morat et à Romont chez Mme Constance Ferny.

(Communiqué.)

**Bonne tenue de fermes.** — Voici les prix délivrés par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande dans son concours de bonne tenue de fermes:

*Première classe*, premier prix 500 fr., M. Lutz, administrateur, à Greng; deuxième prix, 250 fr., M. J. Bächler, à l'Obse, commune de Morat; deuxième prix, 250 fr., Didier Dubey, à Domdidier, Jean Benninger, à Salvagny, idem. — *Deuxième classe*, deuxième prix, 150 fr., J.-A. Bersier, à Cugy; première classe, rappel de prix, M. J. Chuard, à Cugy; Louis Bersier, à Glâne (Cugy), idem; deuxième classe, rappel de prix, Isidore Losey, à Montborget.

**Plans et cadastres.** — Dans sa séance du 4 janvier, le Conseil d'Etat a ordonné la rénovation complète des plans et cadastres des communes de Cottens, Rueyres-Saint-Laurent, Riez, Pont-en-Ogoz, Promasens et Misery.

**Diphthérie.** — La diphthérie est apparue dans plusieurs localités du district de la Signe. C'est ainsi que deux enfants en ont été atteints dans une maison près de Tavel. A Tavel même, on a remarqué la maladie chez plusieurs enfants. Il en est de même à Saint-Antoine et ailleurs encore.

**Bulletin sanitaire du bétail.** — Du 16 au 31 décembre, on a constaté, dans le canton de Fribourg, les cas suivants:

*Du charbon symptomatique*, une bête a péri à Planfayon.

*De la fièvre aphteuse*, une étable contenant 19 têtes de bétail a été infectée, à Guin.

*De la rage*, un chien a été atteint et abattu à Tavel.

Une amende de 5 fr. a été appliquée pour remise tardive d'un certificat.

différentes manifestations cinq heures du matin à

es cloches à toute volée au Signal de Sauvabelin. chants populaires et pa- exécutés sur la place de rales et instrumentales. inauguration des plaques idrale et de la Palud et elle est la matinée. Da dans les églises lausan-

portège de toutes les so- nce de Beaulieu, où s'en- chants patriotiques sur

eaux formé par les so- tion au théâtre du drame éraire de Lausanne, et ches et les chœurs; la née largement dans la

maître, buraliste à la Cité (Lausanne), a été t. En voulant oblitérer t que lui apportait un site se produisit, b. lant P. au visage. Le paquet rtouches pour fasil de dans une simple feuille

s à Mlle P. pour se re- dent qui aurait pu lui

oit assez ignorant des ils envois par la poste. at coûter cher à l'expé-

l'éclairage électrique, par bougie, vient d'être moment, l'éclairage est société Genoud & Cie, et es.

entrait en Suisse après érique. Il était porteur r. Pendant la traversée, vid d'origine italienne el il avait eu l'impra- tion financière et de Lausanne; il lui donna tantes en cette ville. nre, notre Valaisan re- di, la visite de l'Italien, second individu. On fit ans les établissements n des compères se pro-

sur toi, dit l'un des re, mets-le avec le rô- nous, nous garderons partir pour Genève ce s rendras notre argent

t plus revenir personne, iétude et alors il eut yant y trouver les 9000

un tripot... C'est une coï- m'en suis pas donté... Puis, loyé qui y passait ses soi- rangé, je t'assure, qui ne n sagement, pour pouvoir ne, le dimanche... Un mo- place: ça me mettait la llait des bacs juste an-dec- roulait sur le tapis vert enir des livres, pour deux Puis, j'ai cru que c'était un eariécher enfin!... Alors, j'y Et j'ai gagné... Puis j'ai perdu... Tu comprends, je tenir ma mariogale!... mas conservait son ton dé- us en plus péuible, à me- sion. Brusquement, comme gorgé, il s'arrêta: « Voix sourde, obtenir mon regard. dans la caisse pour couvrir

se: quand par hasard il y esse, il n'y restait guère. i fait des fausses traites,

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

# F. Jelmoli, s. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

**Dépôt de fabrique** en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures colorées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— Cheviots en couleur et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. — Lainages n° 1<sup>er</sup> dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c. — Lainages noirs n° 1<sup>er</sup> dames, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c. — Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c. — Toiles coton, écru et blanc, toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c. — Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c. — Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c. — Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c. — Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50 — Couvertures de chevaux et de bétail, toutes grand<sup>es</sup>, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

Le **MAGGI** en fl. cons. unique en son genre pour corser les potages, bonifier les ragoûts et allonger les sauces. En vente chez :

Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de la Gruyère.

## Tour-de-Trême.

Afin de répondre au désir du public, la société de LA RUCHE a décidé de donner une dernière représentation **dimanche 16 janvier**, après midi. Bureau à 2 1/2 h. — Rideau à 3 h.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES, BULLE  
Dimanche 16 janvier 1898 :

Bureau : 7 1/2 h.

Rideau : 8 h.

## Concert et représentation

donnés par la

**Cæcilia**, société de chant de demoiselles, Bulle, avec le bienveillant concours de la Société de musique, de la Chorale et de M. le directeur Pfister.

### PROGRAMME

MUSIQUE : Overture z. Volksfest . . . . . KART.  
CÆCILIA : Retour au foyer, avec accompagnement de piano à 4 mains . . . . . FR. RIGA.

### Brune et Blonde.

Comédie en 1 acte, par ALBERT LAMBERT.

Personnages : Lu de Chanterel (Mlle J. R.) — Louise de Linoy (Mlle E. C.).

DUO pour soprano et contralto : Jeunesse, exécuté par Mlles S. . . . . PÉNÉVAIRE.

### L'Hobby Horse ou Chacun a sa marotte.

Comédie en 2 actes, par CAROLINE EMIEUX.

Personnages : Berthe (Mlle H. C.) — Alfred (Mlle M. O.) — Mme de Rosay (Mlle J. R.) — M. de Belfond (Mlle J. S.) — Mme de Belfond (Mlle E. C.) — Adèle, femme de chambre.

CHŒUR MIXTE : Le Chasseur de chamois . . . . . F. HUBER.  
Souvenir d'enfance . . . . . L. K.

### Un Coup de tête.

Comédie en 1 acte, par A. PERRONNET.

Personnages : Mlle Alubie Clara (Mlle E. S.) — Mademoiselle (Mlle J. G.).

CÆCILIA : Fête villageoise, avec accompagnement de piano à 4 mains . . . . . FR. RIGA.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent. On peut se procurer des cartes réservées à l'hôtel des Alpes.

### Défense de fumer.

Bureau : 2 h.

Dimanche après midi :

Rideau : 2 1/2 h.

Programme ci haut, moins une pièce comique et quelques productions musicales.

A cette représentation, les enfants ne paient que demi-place.

## CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; nœuds noirs et couleurs dep. 50 c.; parfumerie fine; savons au lait de lis à 60 c.; peignes de côté dep. 20 c. la paire; fers à ondules dep. 90 c.; brosses à habits et à cheveux dep. 40 c.; bretelles dep. 35 c.; porte-monnaie dep. 10 c.

Lavages de tête système anglais et coiffure de dames. Ouvrages en cheveux.

Chez A. MARGOT, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, BULLE

## Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

Les familles Delacombaz-Glasson, Garin-Glasson et Borcard-Glasson se font un devoir et un honneur de remercier les parents, autorités, amis et connaissances qui ont assisté aux funérailles de leur cher et regretté père, beau père et grand-père,  
**M. Eugène GLASSON,**  
syndic,  
et en particulier les personnes qui lui ont témoigné leur bienveillante sympathie pendant sa douloureuse maladie.

## Soirée familière

Dimanche 16 janvier, à 8 heures du soir, AUX HALLES

LE GRUTLI

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

### Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES

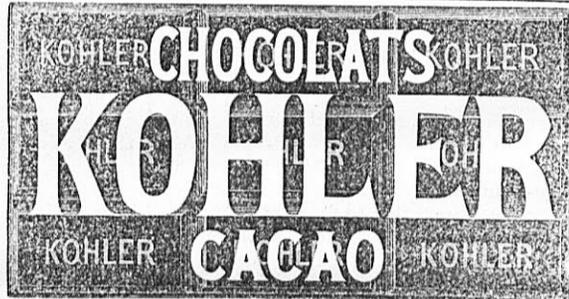
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

## MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. Froment et moitié comprimés. Farine spéciale pour engrais. AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN Gros et détail. — Prix réduits.

## Miel garanti pur d'abeilles. CONFITURES

aux prunes, pruneaux, abricots, reines-claude, coings et cerises, depuis 60 c. le 1/2 kg. Au magasin de comestibles L. TREYVAUD, BULLE, 38 Grand'rue 38, BULLE



## Un excellent remède contre les Maux d'estomac depuis longtemps reconnu efficace.

C'est l'amer ferrugineux de Joh. P. Mosimann, pharm., à Langnau (Emmenthal). — (Préparé aux herbes amères des Alpes, suivant les prescriptions du célèbre Mich. Schüppach, à Langnau.) — Pour tous les cas de faiblesse générale (spécialement faiblesse de l'estomac, anémie, faiblesse des nerfs, chlorose) extrêmement fortifiant et sans égal pour le rétablissement de la santé et d'un bon teint; remède diététique, depuis longtemps éprouvé (combinaison de fer et d'amers très digestifs). Accessible également aux personnes peu fortunées, une bouteille de 2 fr. 50, avec mode d'emploi, suffisant pour une cure de 2 à 4 semaines. Recommandé par les médecins. Dépôts dans les pharmacies : Fribourg : Böhler & Bourgnicht; Romont : L. Robadey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller.

## A VENDRE

Environ 12,000 pieds de foin et regain première qualité, de préférence à consommer sur place. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

## Foin et regain

à vendre, première qualité, 7 à 8000 pieds, à consommer sur place. Prendre indications à l'auberge de la Cantine, à Avry.

L'agence A. Mœhr-Ridou, 75, rue de Lausanne, FRIBOURG (Suisse),

place : des cuisinières, filles de ménage, femmes de chambre, scumelières, gardes-malades, bonnes d'enfants cochers, jardiniers, valets de chambre, vachers, fromagers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes, pour Suisse et France.

Bureau spécial pour placement de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtel et apprentis et ouvriers de tous corps de métiers. Joindre 20 c. timbre poste pour réponse.

## L'allemand pratique.

En vente dans toutes les librairies : GUIDE permettant d'apprendre très rapidement et sans l'aide d'un maître à lire, à écrire et à parler la langue allemande. Contenant un résumé très complet de la grammaire, deux vocabulaires français allemand et allemand-français, des morceaux de lecture et de nombreux exercices de conversation, par Gustave Bettez, professeur. — Prix : 1 fr. 20. J. Heuberger, libraire éditeur, BERNE

## AVIS

J'informe l'honorable public de la ville que je m'établis comme tailleur. Travail prompt et soigné. Se recommande Esther Wagner.

## CASSÉE

à l'auberge de la Grue, à Villars-sous-Mont, Dimanche 16 janvier.

Invitation cordiale. J. GAILLARD, ténancier.

## VINS VAUDOIS

en fûts et en bouteilles. Henri Séchaud, propriétaire, Paudex-Lutry (Vaud). Représentant : M. Joseph Sudan, Bulle.

## A louer :

Un logement, chez Auguste Dupont, à Bulle.



Bulle. — Emite Lenz, imprimeur-éditeur.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an 6 mo  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les de poste.

BULLE

## Banque

Vient ensuite un

ment par les con-  
gôter un morceau  
D' Thwiler. Il app  
staviacois; il défend  
ditions qui font l'h  
geoise. La coquette  
brillants, ne vous a  
de montgards; l'  
pas l'air pur de vos  
d'autrefois s'adonne  
clinquant; elle a j  
les moulins, et elle  
parader la longue s  
des saints, et la be  
tant de millions qu'  
notre Dieu nous le  
trainons pas sur les  
quets; nous ne le di  
pas des chaînes dan  
la bouche. Nous n'a  
les cieus si l'on ne p  
saint pour la réclam  
tions. Travaillons à  
et vraiment libres. I  
Suisse, doivent avo  
pour tous.

M. Paul Guérid  
ques paroles simples  
du Cercle littéraire d

FEUILLETON

## LA SA

ÉD

Il se redressa, en hom  
— Ne te fâche pas, d  
chose... et je n'ai pas fi  
pot aux roses, il m'a fait  
ment, j'ai voulu nier... Q  
« Vous savez bien que c  
dez pas votre temps à  
me maison centrale, où  
mes réflexions tout en f  
mai ça ne me rendrait p  
que personne que j'en  
avez un frère bien placé,  
rembourser les traites,  
dare dare, il m'a conduit  
tu crois que je te conte  
n'auras qu'à l'interroger  
— C'est inutile.  
— Enfin, tu vois, pas m  
la correctionnelle! Moi,  
Mais traîner ton nom dev  
de la peine... Réfléchis :  
bien les vingt mille ball  
vingt mille, j'avais oublié  
toi !... D'ailleurs, tu sais  
trou accepterait des bille  
comme la mienne!...  
Autant peut-être que